

Ma sécurité : application grand public

Lundi 7 mars, le ministre de l'Intérieur a annoncé le lancement d'une nouvelle application, « **Ma Sécurité** », regroupant les services de police et de gendarmerie. On y trouve :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne
- l'ensemble des numéros d'urgence
- les actualités et notifications locales de sécurité
- un service de chat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques intéressant l'utilisateur
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie à proximité, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture
- la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements

L'application « Ma Sécurité » apporte des réponses concrètes, facilite les échanges avec la gendarmerie et la police. Elle donne la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité à proximité.



Une date a retenir !

Le mardi 26 juillet, en fin d'après midi, sera organisée une rencontre « **circuit de bourg** ».

Cette visite organisée permettra au public de voyager à travers le temps, l'histoire, les anecdotes et les paysages, pour découvrir l'identité de notre beau village au cœur des Causses du Quercy.

A la fin de cette visite, un pot de l'amitié sera offert par le conseil municipal.

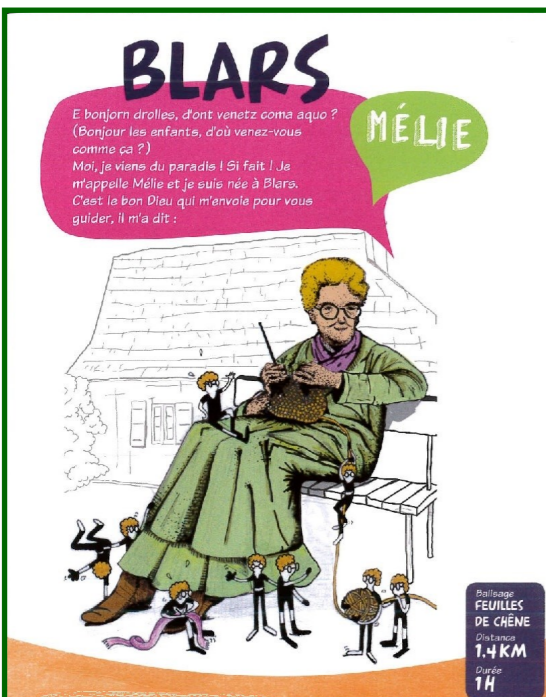
Les horaires et le détail de cette organisation vous seront communiqués dans les prochains jours.

06 / 07 / 08 août 2022



Place à la fête !

- 06/08 : Apéritif concert (tapas), bal disco
- 07/08 : Bal variétés
- 08/08 : Grillades d'agneau
Bal musette



La gazette Blarsoise

2022

2ÈME TRIMESTRE

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En cette période électorale que nous venons de vivre où nous remarquons au niveau national un taux d'abstention record, nous sommes toutefois heureux de constater que notre territoire et notre commune ont été les bons élèves de la citoyenneté, car le département du Lot se distingue en obtenant la première place au niveau du taux de participation au 1^{er} tour des élections législatives.

La citoyenneté est le lien social avec l'organisation de l'Etat. C'est aussi le lien qui nous unit à la commune avec notre domicile, notre activité professionnelle, la scolarité ou les loisirs. La citoyenneté nous donne des droits et des obligations « voter, étudier, acheter, adhérer à une association, revendiquer, payer des impôts... » En participant aux élections locales et nationales, le citoyen apporte sa contribution significative à la vie d'une société organisée. Cela nous permet d'avoir une vision du vivre ensemble, d'avoir des ambitions pour la commune en mettant en place un programme d'actions qui s'attache à améliorer notre quotidien en préservant un avenir serein.

La période des vacances arrive à grand pas, pendant ces deux mois nous allons constater un accroissement significatif de la population, le vivre ensemble et la tolérance de l'autre seront importants. Pendant cette période où beaucoup de vacanciers prennent le village pour un terrain de jeux, je vous renouvelle tous mes conseils de vigilance et de prudence pour que tous ensembles nous retrouvions nos anciennes habitudes pour passer comme il se doit un été joyeux et ensoleillé.

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- Cérémonie du 8 mai.
- Réouverture des chemins communaux.
- Coût traitements des déchets.
- Embellissement de la commune.
- Ma sécurité, application grand publique.
- Une date a retenir.
- Fête votive.



Cérémonie du 8 mai



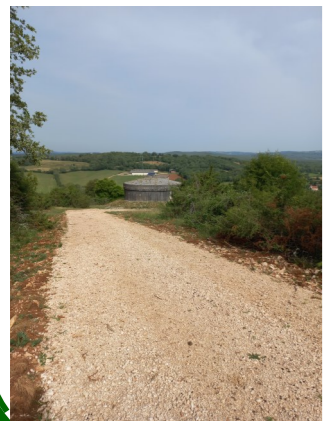
Cette année, notre commune a été désignée pour organiser la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 qui a marqué la fin de la deuxième guerre mondiale.

Après l'office religieux célébré par Jean Esquieu, la cérémonie s'est déroulée au monument aux morts en présence de l'association des anciens combattants d'Algérie, de Françoise Lapergue, conseillère départementale, de Jean-Louis Delpech, capitaine des sapeurs pompiers, Julie Ganil, gendarme référent de la commune et des maires des villages de l'ancien canton de Lauzes.

A l'issue de cette cérémonie, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.



Réouverture des chemins communaux



Le conseil municipal poursuit son action pour la réouverture des chemins communaux. Les samedis 26 mars et 03 avril, les bénévoles du village se sont retrouvés pour effectuer les travaux nécessaires. Cette action a permis d'ouvrir et de débroussailler le chemin de Blars à Montagnac sur une distance de 1.8 km, le chemin d'accès au lac de Combefère et de faire une révision et une remise en état des chemins déjà ouverts.

Le conseil remercie tous les bénévoles pour leurs actions qui permettent d'améliorer l'attractivité de notre village et qui sont fortement appréciées par les associations qui organisent des manifestations sportives qui empruntent et visitent les plus beaux sites de notre commune.

Nous remercions également Mr Christophe Blanc qui a cédé à la commune le chemin d'accès du château d'eau pour 1 € symbolique. Cela a permis à la municipalité de faire les travaux nécessaires pour rendre ce chemin praticable par tous les temps et faciliter le travail des agents du service des eaux.

Suite au document d'arpentage et à l'acte administratif, ce chemin deviendra chemin communal.

Les frais inévitables à cette transaction ont été pris en charge 50 % par la commune et 50 % par le syndicat des eaux de la Pescairie.

NOUS EN AVONS BESOIN



Coûts traitements des déchets en €.HT à la tonne	
Déchets recyclables	Déchets non recyclables
<p>CAS NORMAL : déchets conformes</p> <p>Tous les plastiques : bouteilles, flacons, sachets, tubes, pots... Boîtes, briques, emballages en carton Boîtes, aérosols, bidons, couvercles métalliques et alu Tous les papiers</p> <p>72.00 €/HT/t</p>	<p>CAS NORMAL : déchets conformes</p> <p>Couches, déchets de salle de bain, papiers souillés... Restes de viande, poisson Vaisselle, miroirs... brisés</p> <p>189.00 €/HT/t</p>
<p>Erreur de dépose</p> <p>Pollution d'environ 15% du débit de la chaîne de tri... et perte de la vente des matières recyclables</p> <p>EFFETS</p> <p>Les 15% de la zone de tri polluée sont traités comme des déchets non recyclables soit à 189 €/t + le traitement des Déchets non recyclable à 189 €/t Coût total de l'erreur 1,15x189, soit 218 € HT/t (vs 189)</p>	<p>Erreur de dépose</p> <p>Traitement, comme des déchets non recyclables et perte de la vente des matières recyclables</p> <p>EFFETS</p> <p>Traitement des Déchets recyclables, comme des Déchets non recyclables soit à 189 €/t</p>

15% en PLUS!

2,6 fois PLUS!

Embellissement de la commune



Comme chaque année, une équipe de bénévoles s'est mobilisée pour planter les fleurs dans les jardinières de la commune.

Nous remercions également toutes les personnes qui s'emploient à arroser ces plantations au quotidien.

Si vous souhaitez participer à des actions citoyennes, n'hésitez pas à vous faire connaître car les projets sont nombreux pour embellir la commune.

